

Émetteur:

Adressé à:

CMA
Zac du Grand Pont
50 Rue Gutenberg
13640 La Roque d'Anthéron

Tél.: 0442507029

Bouygues Batiment Ile De France Rénovation privée
Service achat
Challenger - 1 Avenue Eugène Freyssinet
Guyancourt
78061 St QUENTIN EN YVELINES CEDEX

Montants exprimés en Euros

Montants exprimés en Euros								
Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Unité	% préc.	%	% tot.	Total HT
Pose de l'ensemble des panneaux soit 232 unités pour 3139 m² de maille. Suivant méthodologie définie conjointement avec le client. Sont compris dans ce prix les moyens de levages, d'élévation et de manutention des panneaux de maille mis à disposition à pied d'œuvre par l'organisation du chantier.	0%	269 600,40	1	u.	0%	0%	0%	0,00
ETUDE_DE_PROJET - ÉTUDE DE PROJET								
Prise en compte par le chef de projet du chantier élaboration de la methodologie, consultation des fournisseurs, et établissement du planning. Prise en compte par le chef de chantier ou de projet - Participation aux réunions de chantier, contrendu de reunion et divers suivi mise en place et redaction des documents suivants : Methodologie de pose - PPSPS - PAQ - DOE - Planning d'execution. Prise en compte par le chef de projet Gestion des plans et diffusion suivant procédé du client (Armoire à plan, plateforme collaborative, etc.) Les plans de l'ossature destinée à réceptionner les mailles seront transmis par l'entreprise générale, exécutés sur la base de plans DWG format BIM correspondant aux plans d'exécution de l'ossature. Sur cette base, nous réaliserons les plans de calepinage pour chaque panneau différent soit 48 dessins pour la toiture et 4 dessins pour le fût permettant de valider et apprécier l'implantation des mailles spiralées sur la structure et leur interaction avec les autres ouvrages. • Une note de calcul suivant les règles et normes Eurocode 1 (pour la toiture) permettant de déterminer les forces exercées par le vent sur nos mailles et transmises à la structure pas ses points de fixations. Ces valeurs seront transmises au charpentier pour déterminer et dimensionner								

sa structure. Si plans uniquement en DWG moins valus 11.000,00 €	0%	43 000,00	1	j	0%	30%	30%	12 900,00
Pose seule de l'ensemble des panneaux soit 36 unités soit 1802 m² de maille. Suivant méthodologie de la maîtrise d'Œuvre y compris moyens de levage d'élévation et de manutention. La maille devra être mise à disposition à pied d'œuvre suivant planning. Une zone de stockage envisagée suffisamment vaste pour la manipulation et le levage. Le planning et l'organisation devront être calés conjointement	0%	98 425,00	1	u.	0%	0%	0%	0,00
Laine_de_roche_REI - Panneau en laine de roche rigide non revêtu REI 120 rapporté sous dalle _60mm 1,2x0,6m R=1,7 m².k/w ACERMI N 07/015/443 Laine de roche, Projet IGR Villejuif Panneau en laine de roche rigide non revêtu REI 120 rapporté sous dalle _60mm 1,2x0,6m R=1,7 m².k/w ACERMI N 07/015/443 soit 1750 M2	0%	40,54	2430 .3	u.	0%	0%	0%	0,00
Nettoyage de la maille du Fût par l'accès d'entretien prévu à cet effet avant la réception de l'ouvrage (2025) suivant les exigences du marché au CCTP - Livret spécifique 7 Métallerie-Serrurerie article 9.2.18.6 Caractéristiques générales de la maille B2 Nettoyage de la maille à sec. Attention nous ne préconisons pas le nettoyage à l'eau, car l'évacuation des eaux ou projection des eaux usée sur les autres ouvrages n'est pas inclus dans cette prestation Nettoyage complet	0%	9 600,00	1	FO	0%	0%	0%	0,00
Compte Prorata	0%	15 500,00	1	u.	0%	0%	0%	0,00
Les frais pour le levage des mailles et l'accès à l'ouvrage pour la pose des mailles et de la laine de roche dans le fût sont de 18.000,00 HT € s'ils devaient être pris en charge par l'entreprise générale	0%	0,00	1	u.	0%	0%	0%	0,00
Plus valus pour assurance DÉCENNALE NOMINATIVE sous réserve de validation par l'assurance des informations (montant du marché et CCRD) et frais financier pour garantie de bonne fin de travaux, caution de restitution et retenue de garantie	0%	25 000,00	1	u.	0%	0%	0%	0,00
- La définition de la méthodologie de mise en œuvre et la coordination avec l'entreprise en charge de la structure porteuse de nos mailles. - Coordination entre l'entreprise en charge de la structure primaire destinée à accueillir les mailles, le bureau d'étude, l'entreprise générale et GKD qui produit les mailles. - Etablissement des documents nécessaires au bon déroulement des travaux : dossier de méthodologie, plan d'hygiène et sécurité, DOE etc... - Les coûts journaliers des moyens de levage mis à pied d'œuvre par Bouygues. - Le platelage pour la toiture pour accéder aux points de fixations. Et à la charge de Bouygues : - L'achat et l'approvisionnement des								

mailles directement chez GKD - Le déchargement et le stockage des caisses de maille jusqu'à la pose. - L'approvisionnement à pied d'œuvre des caisses suivant liste d'approvisionnement. - La mise en place dans le fût du platelage périphérique en débord de 4 m de dalle N-6 profil INFRAKIT + plateau COPAC. - L'installation et la fourniture (dans le fût) des gardes corps HEA 160 de 1M50 de hauteur en zone d'implantation des grues dans le fût. - L'installation et l'approvisionnement des grues et nacelles dans le fût aux emplacements dédiés - Installation de 2 potences sur fût avec treuil électrique L = 5m50 / Hauteur 4m max 5m / Longueur du câble 35m / charge à lever 700 kg. Etudes, calculs et relevés : - Les plans de calepinage des panneaux seront transmis par le MO, exécutés sur la base de plans DWG correspondant aux plans d'exécution de l'ossature destinée à réceptionner la maille. Sur cette base, nous réaliserons les plans de calepinage pour chaque panneau différent soit 48 dessins pour la toiture et 4 dessins pour le fût permettant de valider et apprécier l'implantation des mailles spiralées sur la structure et leur interaction avec les autres ouvrages. - Une note de calcul suivant les règles et normes Eurocode 1 (pour la toiture) permettant de déterminer les forces exercées par le vent sur nos mailles et transmises à la structure pas ses points de fixations. Ces valeurs seront transmises au charpentier pour déterminer et dimensionner sa structure. - Les mailles seront produites sur la base des plans de calepinage transmis et validés par Bouygues. Limites de prestation : - Aucune fourniture n'est incluse dans notre prestation de mise en œuvre et de coordination des travaux. Voir également dessin de limites des prestations (joint à notre offre) - Aucun prototype ou premier de série n'est prévu au marché à ce jour. - Aucune protection des ouvrages après réception de nos travaux par vous n'est prévue. Note : - L'expertise de CMA : Par sa bonne connaissance des exigences architecturales, des contraintes de production des mailles et problématiques de mise œuvre, CMA est l'interlocuteur idéal pour mener à bien l'exécution de travaux de mise en place de maille d'inox pour la construction et l'architecture. Fort de plus 20 ans d'expériences, CMA peut garantir la parfaite exécution des travaux et optimiser le coût de leur réalisation. Le service de pose a été créé à l'initiative d'un fabricant, d'un distributeur et d'un								
---	--	--	--	--	--	--	--	--

poseur tous trois spécialisés dans la maille d'inox pour l'architecture en vue de répondre à l'exigence des architectes et constructeurs pour garantir la bonne exécution des travaux souvent jugés trop techniques et particuliers par les entreprises traditionnelles.	0%	0,00	1	u.	0%	0%	0%	0,00
Remise exceptionnelle	20%	-290,00	1	u.	0%	0%	0%	0,00

Conditions de règlement: Règlement à 45 jours fin de mois

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Banque: CIC Pertuis
Adresse: CIC PERTUIS
PLACE DU 4 SEPTEMBRE
84120 PERTUIS
Nom du propriétaire du compte: COMPTOIR DES MAILLES ET DE L'ARCHITECTURE
Code IBAN: FR76 1009 6181 1400 0411 7970 151
Code BIC/SWIFT: CMCIFRPP

Total HT	12 900,00
Total TVA 20%	0,00
Total TTC	12 900,00
RG 5%	-645,00
Montant à percevoir TTC	12 255,00
Payé	11 790,60
Reste à payer	464,40

Versements déjà effectués			
Règlement	Montant	Type	Num
22/04/2022	11 790,60	Virement bancaire	

Facture de situation n°1 CMA-FA1397 du 11/03/2022

Total HT				12 900,00
Total TVA 20%				0,00
Total TTC				12 900,00
RG 5%				-645,00
Montant à percevoir TTC				12 255,00
Payé				11 790,60
Reste à payer				464,40
Versements déjà effectués				
Règlement	Montant	Type	Num	
22/04/2022	11 790,60	Virement bancaire		

Reste HT à facturer 546 749,76